

Réunion Comité Directeur Jeudi 20 Mai 2021 18h – Dojo de Ligue

Membres du Comité Directeur Présents :

Myriam BEAUMONT
Yohann COURTINE
Tanguy LAPOINTE
Elodie FOEILLET.

Gaëlle BOISARD (**Présence en Visio**)
Christine SAPIN (**partie à 19h00**)
Steeve OLSEN **Arrivée à 18h04**
Thierry HIBON **EXCUSE**

Invités :

Cadre Technique :
Représentant des Clubs
Responsable de Commission :

Sébastien GUAGENTI
Abédias TRINDADE DE ABREU **ABSENT**
Nathalie DO (Commission Suivi des Élections) **EXCUSEE**
Alice MATHIEU (Commission Culture Judo) **EXCUSEE**
Francis LUIGGI (Commission Katas) **ABSENT**
Cédric PELLERIN (Commission Arbitrage) **EXCUSE**

Ordre du jour

- I- Informations générales sur l'actualité concernant la ligue ;
 - a. Retour de l'Assemblée Générale de la Fédération
 - b. Regroupement Arbitres et commissaires sportifs
 - c. Cérémonie des Arts Martiaux
 - d. Informations diverses
- II- Point financier ;
- III- Transmission au CTOS des noms des personnes référentes Judo (Jeux du Pacifique 2023).
- IV- Contrat des intervenants Pôle et CTE ;
- V- Partenariat avec la Ligue de Judo d'Île de France ;
- VI- Aménagement du loyer de la Salle Marius Jocteur pour la période de confinement
- VII- Pratique du Ju Jitsu au sein de la Ligue de Judo et DA de NC
- VIII- Point sur la Convention d'Objectifs et de moyens.
- IX- Questions diverses

oooo
oo

Ouverture de la Réunion par la Présidente à 18h01

I- Informations générales sur l'actualité concernant la ligue

- a. Retour de l'Assemblée Générale de la Fédération

Un point sera réalisé lors de l'Assemblée Générale du 22 Mai 2021 sur les mesures fortes votées (limitation du nombre de mandats, parité lors des élections, expérimentations des licences à tarif réduit pour les 4/5 ans...).



Nouvelle-Calédonie

LIGUE DE JUDO DE NOUVELLE-CALEDONIE

Membre affilié de l'Union Océanienne de Judo

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO – JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Reconnue d'utilité publique

b. Regroupement Arbitres et commissaires sportifs

Le premier regroupement d'envergure des arbitres et commissaires sportifs s'est déroulé samedi 22 mai sous la direction de Cédric Pellerin (responsable de la commission d'arbitrage). Une journée riche en apprentissages et conviviale avec de l'aide et des conseils éclairés apportés par des adultes déjà arbitres.

c. Cérémonie des Arts Martiaux

La cérémonie du Kagami Biraki n'ayant pu se tenir, la ligue a tenu à organiser le 8 Mai 2021 une cérémonie des arts martiaux.

Toutes les disciplines étaient représentées.

Un pot de l'amitié fut offert à tous les présents, ainsi que nos invités :

- Mme MORI : Consule Honoraire du Japon en NC ;
- M. FAVREAU : représentant de la Province Sud ;
- M. CAPY : représentant de la Mairie de Nouméa ;
- Mme PERRIER : représentante du CTOS
- Ainsi que 3 anciens présidents de la ligue ayant bien voulu répondre présents : MM. PAWLAK, PIERRON et LE BRETON).

d. Informations diverses

La Présidente est invitée par le CTOS à une réunion de travail autour de la commémoration des 10 ans de NC 2011 et du lien avec Paris 2024.

II- Point financier

Le budget de la Ligue de Judo sera transmis à la DJS NC très prochainement. Le Budget Prévisionnel 2021 sera soumis au vote à l'Assemblée Générale.

Le plan de relance Fédéral : Au jour de cette réunion, il ne concerne que 34 demandes de licences. Une communication sera faite lors de l'Assemblée Générale en rappel aux clubs.

Transmission au CTOS des noms des personnes référentes Judo lors des Jeux du Pacifique 2023

La ligue a été invitée par le CTOS à communiquer les noms des personnes qui tiendront le rôle de responsable de la délégation et d'entraîneurs durant les jeux du Pacifique 2023.

M. Abédias TRINDADE DE ABREU est proposé en tant que responsable de la délégation de par son rôle de responsable de la commission sportive.

Vote : Le Comité Directeur valide à l'unanimité des présents cette proposition.

S'agissant des entraîneurs, au regard de la situation actuelle de la ligue, qui n'a pas de visibilité sur son budget, il est difficile de proposer des noms.

Vote : Le comité directeur sursoit à statuer sur ce point en attendant des propositions notamment de la commission sportive.

III- Contrat des intervenants Pôle et CTE

Les intervenants au niveau du pôle et du CTE sont liés à la ligue par des contrats de prestation de services (patentés).

Depuis le début de l'année, les prestations versées, le sont sur fond propre de la ligue dans la mesure où le budget du pôle, lequel est lié au vote du budget de la NC, n'a pas été voté.

Au regard de cette situation, la question se pose du maintien de ces contrats.

Afin de limiter l'impact financier pour la ligue, il est proposé de mettre fin à ces contrats dans l'attente du vote du budget de la NC. Pour pallier cette situation, les entraînements seront assurés par le Cadre Technique de la Ligue (Sébastien GUAGENTI), accompagné par des entraîneurs de clubs volontaires qui seraient prêts à intervenir ponctuellement et bénévolement au regard de leurs obligations.

Vote : Validation de cette proposition à l'unanimité des membres présents.

IV- Partenariat avec la Ligue de Judo d'Île de France

La ligue de Judo d'Île de France a contacté la Présidente pour solliciter un entretien téléphonique afin d'échanger sur un éventuel partenariat entre les 2 ligues. Le partenariat permettrait des invitations sur des stages organisés par l'une ou l'autre ligue, mais aussi d'avoir des accueils spécifiques tout en permettant l'inscription à des compétitions.

Vote : Validation du principe d'une prise de contact avec la ligue d'Île de France en vue d'un partenariat.

V- Aménagement du loyer de la Salle Marius Jocteur pour la période de confinement

Le Judo Club Calédonien questionne le Comité Directeur sur le montant de son loyer du premier trimestre 2021. En raison de la période de confinement, et donc d'interdiction de pratique durant 4 semaines, celui-ci souhaiterait voir un allègement de son loyer.

Vote : le Comité directeur valide le fait de fixer un loyer au 2/3 de ce qui se pratique habituellement en raison des 4 semaines de confinement. Ainsi pour les mois de Mars / Avril / Mai , le JCC aura un loyer trimestriel de 115 000 XPF au lieu des 173 487 XPF.



Nouvelle-Calédonie

LIGUE DE JUDO DE NOUVELLE-CALEDONIE

Membre affilié de l'Union Océanienne de Judo
FEDERATION FRANCAISE DE JUDO – JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Reconnue d'utilité publique

VI- Pratique du Ju Jitsu au sein de la Ligue de Judo et DA de NC

En l'absence de Thierry HIBON, le Comité directeur ne peut pas traiter ce point qui sera abordé lors que prochain comité directeur.

VII- Point sur la Convention d'Objectifs et de moyens (COM)

A ce jour, uniquement le Club de Bourail a exprimé des besoins clairs et précis, et a réceptionné son exemplaire de COM. Cette convention sera signée entre la ligue et ce club le 22 Mai 2021.

La Présidente de la ligue demande aux membres du CD de solliciter à nouveaux les clubs à ce sujet.

VIII- Questions diverses

- Question de Christine SAPIN sur la demande ANS de la ligue pour la CRKDR.
La CRKDR devra fournir ses fiches projets pour un montant stipulé en amont, afin qu'elles puissent intégrer la demande ANS de la ligue de Judo.
- Fonctionnement du Pôle Espoir

Une réunion a eu lieu quant au fonctionnement du pôle espoir en présence des parents des athlètes en présence de la présidente, du SG et du cadre technique. Cette réunion a été l'occasion de rappeler que des règles de fonctionnement avaient été fixées et se devaient d'être respectées autant par les athlètes que par les parents.

Si des différents ont pu apparaître, il est principalement rappelé, que la ligue (le comité directeur et l'équipe des entraîneurs) est à l'écoute des athlètes et de leurs familles.

Quelques soient les difficultés, il est demandé de prendre l'attache en amont des entraîneurs de clubs, et/ou des entraîneurs du pôle/Présidence de la ligue, avant de prendre des décisions sur l'aménagement des plannings d'entraînement.

La Présidente clôture la réunion à 19h38

Le Secrétaire Général

Yohann COURTINE

La Présidente de la Ligue

Myriam BEAUMONT